



L'Apiculteur
Béthunois

Syndicat des Apiculteurs de
l'Arrondissement de Béthune
Syndicat National d'Apiculture,
Fédération Apicole du Pas de Calais
N° SIRET: 529 570 152 000 15
Siège: 273, Rue Basse Boulogne
62120 Saint Hilaire-Cottes

Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postale : Ville :
Téléphone : Mail :
N°SIRET :
(indispensable pour l'éco-contribution de LEKO)

Nombres de ruches (ruchettes, ruches, ...) ruches.

MONTANT DE LA COTISATION SYNDICALE 2026 : du 01/01/2026 au 31/12/2026

COTISATION forfaitaire (Apiculteur Béthunois +SNA+ Abeille de France) = 48.00 €

ASSURANCE : au choix

☐ Assurance pack bronze : Ruches x 0.45€ = €
(Responsabilité civile +éco-contribution LEKO)

☐ Assurance pack argent : Ruches x 1.75€ = €
(Responsabilité civile +éco-contribution LEKO+Incendie, Tempête, Inondation)

☐ Assurance pack or : Ruches x 3.50€ = €
(Responsabilité civile + éco-contribution LEKO+Incendie, Tempête, Inondation +Vol + Détérioration)

Total de la cotisation syndicale = €
(exemple : cotisation pour 3 ruches et pack bronze : 48.00€ + (0.45€x3) = 49.75€)

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables
sur le site

<https://www.snapiculture.com>

Je donne au Syndicat National d'Apiculture procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception.

A ce titre, je m'engage à :

- Indiquer pour 2026 à ma structure départementale, le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches.
- Régler le montant d'un des packs (Bronze, Argent ou Or) comprenant l'éco-contribution.
- Accepter les contrôles externes réalisés par LEKO concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire.

Pour donner effet à la présente procuration, j'atteste que je ne commercialise que des produits de la ruche non transformés (miel, propolis, pollen, gelée royale, cire)

Ce bulletin est à renvoyer

Par mail : lapiculteurbethunois@gmail.com

Et la cotisation par virement :

(IBAN pour le virement : BIC CEPAFRPP627

IBAN: FR76 1627 5205 0008 0005 6898

915)

(C'est plus simple pour nous !)

Ou par la poste avec votre chèque à :

L'APICULTEUR BETHUNOIS 273 Rue Basse
Boulogne 62120 SAINT HILAIRE COTTES

Ou

à Mr GERARD LAIGLE 261 Rue d'Hurionville
62190 AMES.

Dans le respect de la vie privée, ces informations ne seront utilisées que pour la communication interne et ne seront communiquées à aucun autre organisme.

Date :/...../2026 & Signature (pour l'adhésion)

Droit à l'image :

Je soussigné(e)

☐ Donne mon accord pour être pris(e) en photo lors de toutes manifestations ou activités organisées par le syndicat : l'Apiculteur Béthunois durant l'année civile de 2026, ainsi qu'à la publication de ces photographies dans le but non-commercial lié directement aux manifestations ou activités, et note que la publication ne donne pas droit à une rémunération.

☐ Refuse pour être pris(e) en photo lors de toutes manifestations ou activités organisées par le syndicat
L'apiculteur Béthunois durant l'année civile 2026.

Date :/...../2026 & Signature (pour le droit à l'image)